

De la prison ferme contre des syndicalistes : inacceptable !

15 janvier 2016



De la prison ferme contre des syndicalistes : inacceptable !

Inacceptable la condamnation à 9 mois ferme pour les travailleurs de Goodyear Amiens, dont le seul crime est de s'être battus avec dignité pour sauvegarder leur emploi, c'est à dire tout simplement leurs moyens d'existence.

Cela en dit long à la fois sur les engagements de la direction après la signature de l'accord de fin de conflit, et de la discrimination syndicale à l'encontre de toutes celles et ceux qui ont lutté dans l'usine, dont SUD Goodyear. Notre syndicat a d'ailleurs participé aux différentes luttes tout en promouvant des pratiques d'un syndicalisme démocratique et de transformation sociale.

Après la chemise déchirée chez Air France, nous ne pouvons que constater que la justice accorde plus d'importance aux états d'âmes de cadres «dirigeants» bousculés qu'aux victimes de leurs plans sociaux. Le gouvernement a clairement pris parti, encore une fois, pour celles et ceux qui exploitent sans scrupule. Il ferait mieux de punir les «patrons voyous» qui détournent de l'argent public en particulier avec le CICE qui sert plus à enrichir les actionnaires qu'à créer des emplois.

Pour les travailleurs, c'est la double peine ! Dans ce pays, il vaut mieux être un délinquant en col blanc, truffer le fisc ou détourner l'argent public qu'être un salarié qui lutte contre la fermeture de son usine : il y a moins de risques !

Enfin, il y a urgence à soutenir et développer l'emploi, qu'il s'agisse du « pneumatique » ou des filières industrielles plus généralement : le patronat et l'état sont responsables du désastre actuel. L'Union syndicale Solidaires continuera à faire des propositions alternatives et à se battre dans les entreprises du secteur et au sein de la convention collective pour défendre les intérêts des salarié-e-s, et porter un projet industriel alternatif, répondant aux impératifs de partage du travail et des richesses.

Contacts

SUD-Chimie, Jean-Claude Garret : 06.81.33.62.69

SUD-Michelin, Jérôme Lorton : 06.23.66.15.47

Solidaires industrie, Julien Gonthier : 06.30.55.33.56



Inacceptable la condamnation à 9 mois ferme pour les travailleurs de Goodyear Amiens, dont le seul crime est de s'être battus avec dignité pour sauvegarder leur emploi, c'est à dire tout simplement leurs moyens d'existence.

Cela en dit long à la fois sur les engagements de la direction après la signature de l'accord de fin de

conflit, et de la discrimination syndicale à l'encontre de toutes celles et ceux qui ont lutté dans l'usine, dont SUD Goodyear. Notre syndicat a d'ailleurs participé aux différentes luttes tout en promouvant des pratiques d'un syndicalisme démocratique et de transformation sociale.

Après la chemise déchirée chez Air France, nous ne pouvons que constater que la justice accorde plus d'importance aux états d'âmes de cadres « dirigeants » bousculés qu'aux victimes de leurs plans sociaux. Le gouvernement a clairement pris partie, encore une fois, pour celles et ceux qui exploitent sans scrupule. Il ferait mieux de punir les « patrons voyous » qui détournent de l'argent public en particulier avec le CICE qui sert plus à enrichir les actionnaires qu'à créer des emplois.

Pour les travailleurs, c'est la double peine ! Dans ce pays, il vaut mieux être un délinquant en col blanc, truander le fisc ou détourner l'argent public qu'être un salarié qui lutte contre la fermeture de son usine : il y a moins de risques !

Enfin, il y a urgence à soutenir et développer l'emploi, qu'il s'agisse du « pneumatique » ou des filières industrielles plus généralement : le patronat et l'état sont responsables du désastre actuel. L'Union syndicale Solidaires continuera à faire des propositions alternatives et à se battre dans les entreprises du secteur et au sein de la convention collective pour défendre les intérêts des salarié-e-s, et porter un projet industriel alternatif, répondant aux impératifs de partage du travail et des richesses.

Contacts

SUD-Chimie, Jean-Claude Garret : 06.81.33.62.89

SUD-Michelin, Jérôme Lorton : 06.23.86.15.47

Solidaires industrie, Julien Gonthier : 06.30.55.33.56

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/De-la-prison-ferme-contre-des-syndicalistes-inacceptable>